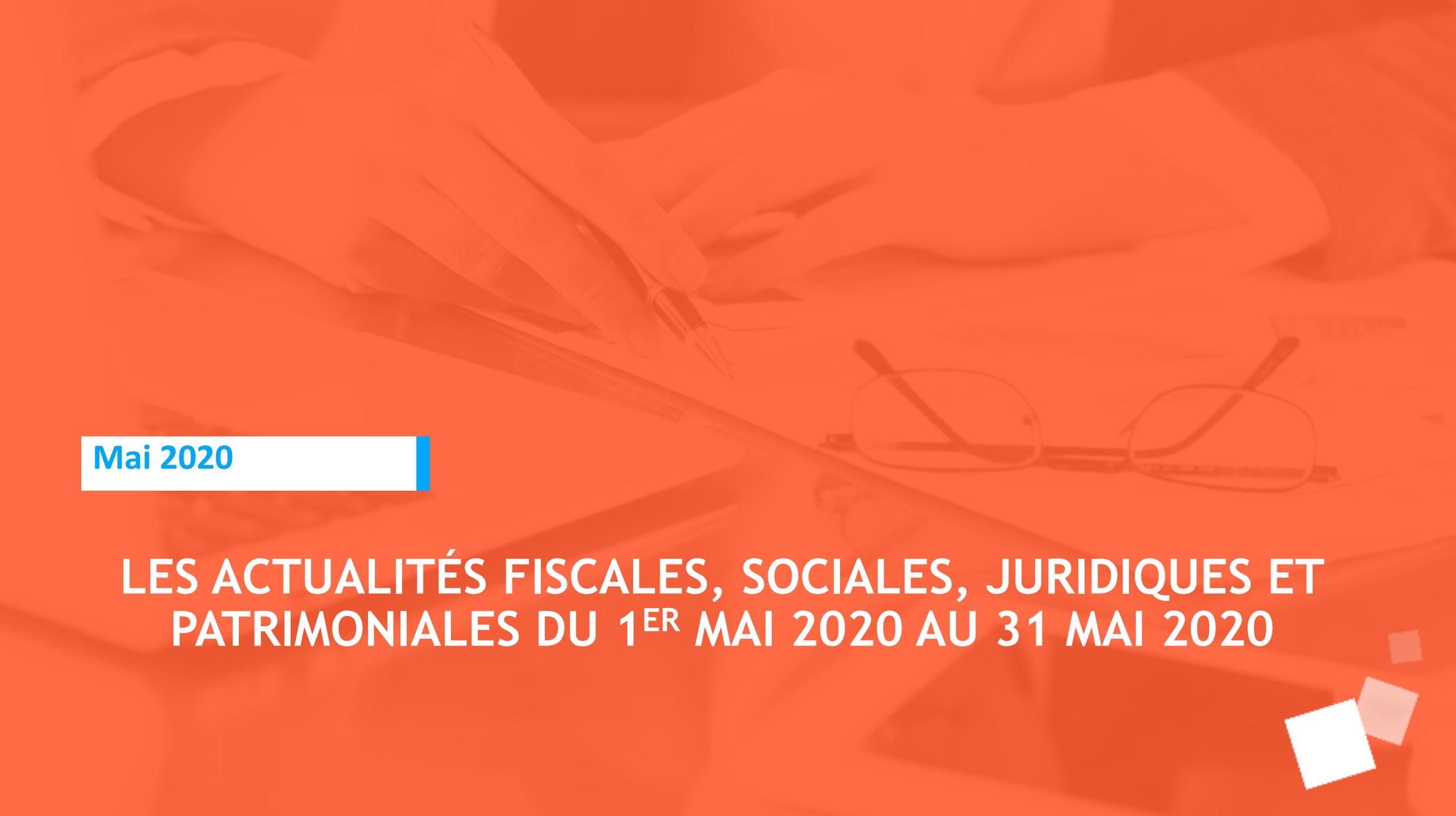


LOGO CABINET





Mai 2020

**LES ACTUALITÉS FISCALES, SOCIALES, JURIDIQUES ET
PATRIMONIALES DU 1^{ER} MAI 2020 AU 31 MAI 2020**



A man and a woman in business attire are looking at a tablet together in an office setting. The man is on the left, smiling, and the woman is on the right, looking at the tablet. They are both holding the tablet. The background is a blurred cityscape.

Chapitre 2

LES ACTUALITÉS SOCIALES

Les nouveautés en matière d'apprentissage

- La réforme de l'apprentissage suit son cours
- Quelques nouveautés sont à connaître en matière de formalisme du contrat d'apprentissage, d'âge de l'apprenti, de durée du contrat d'apprentissage, de modalités de l'apprentissage, de mobilité internationale, etc.



Lancement du forfait mobilité durable

- Depuis le 11 mai 2020, les entreprises peuvent prendre en charge, dans la limite de 400 € par salarié en exonération de charges sociales et d'impôt sur le revenu, les frais de déplacement des salariés pour se rendre de leur domicile à leur lieu de travail en vélo, en covoiturage, en transport en commun, etc.



Un cas vécu

- Une salariée est employée chez un photographe, en qualité d'opératrice vendeuse en magasin. A son retour de congé, l'employeur l'informe qu'elle sera amenée à effectuer des prises de vues et qu'il s'agit d'une évolution des tâches qui lui sont confiées.
- Mais elle refuse de réaliser ces travaux, estimant que ces tâches n'entrent pas dans les attributions attachées à sa qualification professionnelle. Considérant qu'il s'agit d'une insubordination de sa part, l'employeur retient contre elle une faute grave et la licencie pour ce motif
- L'employeur a-t-il raison ?